



INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

Rôle, moyens et fonctionnement

Objectifs

- ▶ Acquérir une connaissance juridique et pratique du rôle et des attributions de chaque instance représentative
- ▶ Maîtriser les obligations de l'employeur sur le fonctionnement des IRP
- ▶ Garantir l'exercice des mandats des représentants du personnel

Public

- ▶ Responsable RH
- ▶ Assistant RH
- ▶ Responsable Relations Sociales débutant
- ▶ Représentant du personnel

Intervenant

- ▶ Consultant en ressources humaines en cabinet et ancien DRH d'un groupe international

Notre + pédagogique

- ▶ Méthodes et Outils : Méthodes interrogatives et de découverte qui favorisent l'interactivité et le partage d'expériences.
- ▶ Les exercices et les mises en situation sont basés sur des cas concrets
- ▶ Les travaux des participants et les outils remis peuvent immédiatement être réinvestis dans leurs pratiques au quotidien

Dates et durée

2 jours **2016 : 1 et 2 février • 9 et 10 mai
19 et 20 sept • 21 et 22 nov**

Horaires

9h00 - 17h30 (avec 1h30 de pause déjeuner)

Lieu*

IFA DELOROZOY

7 avenue des Trois-Peuples
78180 Montigny-le-Bretonneux
St Quentin-en-Yvelines
Parking gratuit à disposition

ESSYM

44 rue Patenôte
78120 Rambouillet
Parking gratuit à disposition
**Selon inscriptions*

Coût/stagiaire

1 000 € net de taxe
Support pédagogique
et pauses-café inclus.

ESSYM

ECOLE SUPERIEURE
DES SYSTEMES
DE MANAGEMENT

une école de la



Programme

Mettre en place les IRP

- ▶ Les conditions de mise en place
- ▶ L'organisation des élections professionnelles : points clés
- ▶ La notion de représentativité syndicale et son incidence sur la mise en place des mandats

Distinguer les missions spécifiques de chaque instance représentative

- ▶ Le CE : les obligations d'information et de consultation du CE
- ▶ Les DP : les réclamations, lesquelles ?
- ▶ Le CHSCT : le rôle de prévention, de surveillance, d'inspection
- ▶ Les représentants des syndicats dans l'entreprise (section syndicale, délégué syndical, représentant syndical au CE, représentant de la Section Syndicale) : les revendications, la négociation

Garantir le bon fonctionnement des IRP

- ▶ Les réunions avec les instances : organisation et gestion
- ▶ Les négociations obligatoires avec les Organisations Syndicales

- ▶ Les moyens de communication : local, liberté de circulation, affichage...
- ▶ Les moyens financiers et juridiques
- ▶ Les experts du CE, CHSCT

Connaître le statut des représentants du personnel

- ▶ Les heures de délégation : volume, utilisation, paiement...
- ▶ La liberté de déplacement
- ▶ Les congés de formation : CE, CHSCT
- ▶ La protection contre le licenciement

Appréhender les risques liés à la représentation du personnel

- ▶ Le délit d'entrave
- ▶ La discrimination syndicale
- ▶ Le contrôle de l'inspection du travail et du juge

Bilan de la journée et évaluation de la formation

Cette formation a retenu votre intérêt, vous souhaitez vous inscrire :
remplissez le bulletin d'inscription joint à cette fiche et renvoyez-le au **Service Formation Continue**.

Par courrier :

IFA DELOROZOY
7 avenue des Trois-Peuples
Montigny-le-Bretonneux
78067 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

Par mail :

formationcontinue@essym.fr

Pour plus d'information :

01 30 48 80 88
www.essym.fr
www.ifa.delorozoy.fr

ECOLE SUPERIEURE
DES SYSTEMES
DE MANAGEMENT

une école de la

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE